



COMMUNIQUÉ

Choisir la rue avec une déficience intellectuelle : des propos inacceptables de la ministre des Services sociaux

Québec, le 27 février 2026. L'AQRIPH, la COPHAN, la FQA et la SQDI dénoncent avec la plus grande fermeté les propos tenus par la ministre des Services sociaux, Sonia Bélanger, affirmant que la présence de Mélissa qui vit avec une déficience intellectuelle et qui est dans la rue, relève de son choix. Cette déclaration témoigne d'une incompréhension profonde de la réalité de la déficience intellectuelle et d'une méconnaissance inacceptable de la vulnérabilité de ces citoyens.

La prévention doit être prioritaire. Les personnes ayant une déficience intellectuelle ne se retrouvent pas spontanément à la rue : elles ont traversé nos réseaux publics. Il faut éviter leur judiciarisation, assurer un accompagnement précoce, offrir des unités de crise adaptées et procéder rapidement aux évaluations nécessaires lorsqu'une déficience intellectuelle est soupçonnée. Or, les programmes actuels de lutte à l'itinérance tiennent peu compte de leurs besoins spécifiques, ce qui entraîne des ruptures de services et une précarité résidentielle persistante.

Affirmer qu'une personne ayant une déficience intellectuelle choisit l'itinérance est non seulement inexact, mais profondément blessant. Les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent avoir besoin d'un soutien adapté pour exercer pleinement leur autonomie et faire face aux défis de la vie quotidienne. Présenter leur situation comme un simple « choix » occulte les obstacles réels auxquels elles sont confrontées et ne reflète pas la responsabilité collective de leur offrir les conditions nécessaires pour vivre dans la dignité.

C'est une inversion coupable de la responsabilité. Les personnes qui ont une déficience intellectuelle ont besoin d'accompagnement, de logement adapté et de soutien, non de stigmatisation. La rue n'est jamais un choix, c'est l'échec de notre filet social, un filet que la ministre Bélanger est censée renforcer et non s'en balancer.

Nous exigeons des excuses publiques immédiates de la part de la ministre pour son propos inacceptable et une action concrète pour solutionner les enjeux entourant la situation de nombreuses personnes qui ont des besoins de soutien particuliers en situation d'itinérance, dont celle de Mélissa.

À propos de l'AQRIPH, de la COPHAN, de la FQA et de la SQDI

L'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) est un organisme national de défense collective des droits des personnes handicapées et de leurs proches, formé de 17 regroupements régionaux présents sur le territoire québécois, qui eux rassemblent plus de 500 organismes de personnes handicapées et de proches.

Depuis plus de quatre décennies, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec occupe une place essentielle dans l'écosystème québécois de défense collective des droits. Fondée sur un engagement ferme à promouvoir la pleine participation sociale des personnes en situation de handicap, la COPHAN fédère aujourd'hui près de quarante organismes répartis à travers l'ensemble du territoire québécois et œuvrent dans une diversité de réalités, tant urbaines que régionales, et partagent un même objectif : faire respecter les droits, la dignité et les aspirations des personnes handicapées.

La Fédération québécoise de l'autisme (FQA) regroupe 16 associations provinciales qui ont en commun les intérêts des personnes autistes et de leur famille.

La Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) est un regroupement provincial dédié à la promotion et à la défense des droits et des intérêts des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles. La SQDI s'efforce de sensibiliser le public et les décideurs politiques aux enjeux auxquels ces personnes sont confrontées et de promouvoir des solutions inclusives et respectueuses de leurs besoins et de leurs aspirations.

Sources : Isabelle Tremblay aqriph@aqriph.com
Paul-Claude Bérubé direction@cophan.org
Lili Plourde direction@autisme.qc.ca
Amélie Duranleau aduranleau@sqdi.ca